



MAIRIE
DE
Cosnac

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
15 décembre 2017

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20 heures 30

	PRESENT	PROCURATION	ABSENT
Gérard Soler	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Karine Martin	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Michel Falzon	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Corinne Ferland	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Guillaume Pélissier	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Colette Coste	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
André Laffaire	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ginette Lapeye	<input type="checkbox"/>	Philippe Martin	<input type="checkbox"/>
Jean-Claude Cappe	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Marie-Pierre Cessat	<input type="checkbox"/>	Pierre Bouché	<input type="checkbox"/>
Paul Monteil	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Sophie Puydebois	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Alain Gaillard	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Sandrine Corblin	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Philippe Martin	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Vanessa Laugeois	<input type="checkbox"/>	Karine Martin	<input type="checkbox"/>
Marc Denysiak	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Amandine Boucharel	<input type="checkbox"/>	Corinne Ferland	<input type="checkbox"/>
Pierre Bouché	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ginette Valeille	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Daniel Geneste	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Christine Arliguie	<input checked="" type="checkbox"/>	Daniel Geneste	<input type="checkbox"/>
Patrick Duverger	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

18 présents 5 pouvoirs
23 voix exprimées sur 23

secrétaire de séance : Corinne Ferland

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 octobre 2017
Voté à l'unanimité

Décisions du Maire depuis le 20 octobre 2017

- Défense incendie 2017 : choix de l'entreprise SAUR pour un montant de 10100 € HT
- Contrat de prestations supplémentaires au contrat de maintenance des logiciels par ODYSSEE INFORMATIQUE pour un montant annuel de 1364,88 € HT
- Avenant au contrat de maintenance des outils informatiques de la commune pour un montant de 1280 € HT

4.

FINANCES

- 1- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2018 avant le vote du budget primitif

Il est nécessaire de prévoir la possibilité pour l'exécutif communal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dès l'ouverture de l'exercice comptable 2018. Cette autorisation est faite dans la limite maximale de 25% des crédits prévus au budget 2017.

Voté à l'unanimité

- 2- Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de MALEMORT pour l'année 2016-2017

Mme Martin fait part du courrier de MALEMORT concernant la participation aux frais de scolarisation des enfants de COSNAC dans les écoles maternelles et élémentaires de MALEMORT pour l'année 2016-2017. Le montant à verser est de 971.55 € pour 2 enfants en classe élémentaire.

Voté à l'unanimité

- 3- Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de BRIVE pour l'année 2016-2017

Mme Martin fait part du courrier de BRIVE concernant la participation aux frais de scolarisation des enfants de COSNAC dans les écoles maternelles et élémentaires de BRIVE pour l'année 2016-2017. Le montant à verser est de 3 110,49 € pour 7 enfants en classe élémentaire et de 2 393,76 € pour 2 enfants en classe maternelle.

Il a été négocié auprès de Brive, pour 4 enfants, un trimestre de gratuité au vu de leur dossier.

Voté à l'unanimité

- 4- Décision modificative n°4 : ajustement de crédits pour opérations d'ordre

Ces opérations d'ordre permettent de faire passer en investissement les montants des factures de fournitures payées en fonctionnement, correspondant aux travaux en régie, pour pouvoir bénéficier du Fond de Compensation de TVA et justifier le versement de subventions.

Cependant, afin de passer en comptabilité ces opérations d'ordre, il faut ouvrir les crédits budgétaires.

Il avait été prévu 10 000 € au budget 2017 pour les travaux en régie d'accessibilité. Il est nécessaire d'ajuster les crédits et de les augmenter de 12 500 €.

Voté à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 5- Mise à jour du tableau des effectifs

Cette délibération récapitule plusieurs délibérations prises au cours de cette année concernant des suppressions de postes en lien avec des changements de grade et des postes d'agents partis en retraite. Le Comité technique du centre de gestion a été saisi sur ces demandes de suppressions (obligation réglementaire) et a rendu un avis favorable.

Voté à l'unanimité

h.

6- Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel

Comme tous les ans , le centre de gestion a lancé un marché pour ces contrats. Il est proposé de retenir la proposition de la CNP qui est déjà notre prestataire et de reconduire le contrat pour une année supplémentaire (cette assurance ne couvre que le personnel titulaire qui dépend de la CNRACL)

M. Gaillard demande le montant prévu, pour informations, en 2016 a été payé un montant total de 37623 € TTC.

Voté à l'unanimité

7- Recrutement d'emplois saisonniers en animation

Il s'agit de prévoir les recrutements envisageables durant les vacances scolaires pour le centre de loisirs du Centre Municipal Adrien Teyssandier. Il est prévu un effectif toujours supérieur puisque le nombre est ajusté en fonction des inscriptions des enfants.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du rapport annuel de l'Agglo sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- Présentation du rapport annuel de l'Agglo sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif
- Présentation du rapport annuel de l'Agglo sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Ces documents sont consultables à l'agglo et en mairie

Levée de la séance à 21h15

Le Maire,
Conseiller Départemental



Gérard SOLER